

Lérigneux

Population : 325 habitants

Superficie : 998 hectares 30 ares

Distances judiciaires : de Montbrison, 12 km

Située dans la haute montagne, cette commune s'étend jusqu'aux limites de l'Auvergne ; son sol accidenté est en partie couvert de bois de pins et de pâturages où l'on élève une quantité considérable de bétail ; c'est le même pays que nous avons vu dans le canton de Saint-Georges ; cependant, protégé contre le vent du nord par la haute montagne de Roche et celle de Pierre-sur-Haute, il est peut-être un peu moins froid ; mais ce n'en est pas moins une localité un peu sauvage, agréable seulement pendant les beaux jours de l'été. Les habitants de cette commune, actifs et industrieux comme le sont en général les montagnards, vivent avec économie et sobriété. Leur caractère, quoique un peu brusque, est bon et serviable. La culture des céréales, seigle et avoine, est à peu près la seule à laquelle ils se livrent. Leurs plus beaux revenus, ils le tirent, comme nous l'avons dit, du produit de leurs bestiaux qu'ils convertissent en beurre et fromage, ainsi que la vente des élèves qu'ils font.

Le village de Lérigneux est placé sur une petite hauteur ; ses maisons, simples et modestes, se groupent sans régularité autour de l'église et n'ont rien de bien attrayant. Cependant, vu d'une certaine distance, ce village, perdu sur sa hauteur, au milieu des bois et des pâturages qui de tous côtés l'environnent en s'élevant, ce village, disons-nous, vous apparaît comme un séjour tranquille, où il semble que doivent régner l'innocence et le bonheur.

L'église est dédiée à saint Jacques et se compose de trois nefs voûtées à plein cintre ; la construction est moderne ; ce qui a lieu d'étonner, c'est que le clocher, qui se trouve sur le portail d'entrée, est de style ogival et paraît bien plus ancien. Les fonts baptismaux, que l'on voit à l'entrée de l'église à gauche, sont dans le même genre que ceux de l'église de Bard dont nous avons parlé. Cette église a été mise en 1830 dans l'état où on la voit aujourd'hui, elle est convenable sous tous les rapports ; seulement le plancher qui couvre le sol à l'entrée devrait être supprimé, il n'est pas en rapport avec l'ensemble de l'édifice.

Administration : *Civile*, un Maire, un Adjoint, huit Conseillers municipaux. – *Religieuse*, un curé.

La commune a deux écoles : celle pour les garçons, dirigée par un instituteur laïque, reçoit environ 25 élèves ; celle des filles, régie par une demoiselle, est fréquentée par un nombre à peu près pareil.

M. d'Argille, qui a épousé une demoiselle de l'ancienne famille de Damas, a sur cette commune de vastes propriétés et une belle maison de plaisance ; c'est lui qui est le propriétaire du seul moulin qui existe dans la commune ; il est situé au hameau de Chavassieux et est mû par une petite rivière appelée la Tressaillette.

Ce village a été appelé en latin, dans d'anciens titres, *Leriniacum* ; nous avons donc la certitude qu'il est très-ancien ; mais pour les faits qui se rattachent à son existence, nous n'avons pu faire aucune découverte : la seule personne en position de nous en donner sur les lieux n'a pas pu ou n'a pas voulu répondre à notre demande. D'Expilly, dans son *Dictionnaire géographique* publié en 1750, dit qu'alors Lérigneux comptait cinquante feux. IL n'aurait guère progressé depuis cette époque.